

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de Seine-Maritime - Site de Mont Saint Aignan - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de Seine-Maritime - Site de Mont Saint Aignan - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (9769)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de Seine-Maritime - Site de Mont Saint Aignan - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (9769)	Jury par défaut	Tous les candidats	29	120	19

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires	notes et appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Curriculum Vitae	compétences et expériences professionnelles	Important
Savoir-être	CV - lettre de motivation	compétences transversales profil aptitudes complémentaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	lettre de motivation	choix de l'apprentissage et de la formation - intérêt et connaissances de la filière paysage	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	CV - lettre de motivation	activités et expériences extra-scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une importance particulière sera accordée à l'analyse du projet professionnel formulé par le candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins.

- S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et aux cadres de vie (à la fois espace urbain et espace rural).

Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.

- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.

- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique.

Signature :

Thomas CORBET,

Chef d'établissement de l'établissement CFA de
Seine-Maritime - Site de Mont Saint Aignan